

CDCA

VOTRE VOIX AU COEUR DES POLITIQUES
DU VIEILLISSEMENT ET DU HANDICAP

QUEL EST SON ROLE ?

- Il participe à la mise en œuvre d'initiatives dans les domaines du bien vieillir, de la perte d'autonomie, du handicap, de l'accessibilité, du maintien à domicile...
- Il donne des avis et des recommandations au Département sur les politiques du vieillissement et du handicap

COMMENT CA FONCTIONNE ?

Les membres se réunissent en groupe de travail sur des thématiques spécifiques

ils apportent des propositions concrètes aux Elus du Département

QU'EST CE QUE LE CDCA ?

Instance à votre écoute

Il représente les personnes âgées et les personnes en situation de handicap quel que soit leur âge

C'est un espace de dialogue, d'échanges et de propositions



LES MEMBRES

- Représentants d'associations de personnes âgées, de personnes en situation de handicap
- Représentants d'organisations syndicales, représentants de fédérations
- Représentants d'institutions, d'élus du Conseil départemental
- Représentants d'organismes et de professionnels du milieu médico-social et sanitaire